



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de deux chemins communaux de la commune du Grand-Sacconex.

du 20 janvier 1959

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune du Grand-Sacconex, en séance du 27 novembre 1958, demandant au Conseil d'Etat d'approuver deux nouvelles dénominations de chemins communaux;

vu le préavis favorable du service des Archives d'Etat, en date du 14 janvier 1959;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931,

ARRÊTE :

Il est donné :

- 1.- Le nom de "chemin des Prejins" au chemin connu sous le nom de chemin communal de Meyrin au Grand-Sacconex, partant du chemin Edouard Sarasin (lieu dit de la région).
- 2.- Le nom de "chemin de Sandedis" au chemin partant de l'embranchement du chemin communal La Voie du Coin avec la route de Colovrex (lieu dit bordant le chemin).

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Archives	1 ex.
Sautier	1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

F. Combel